

## Rapport de la réunion de l'Organe de consultation du bassin de mobilité de Liège - Verviers

---

Date : jeudi 21 octobre 2021

Lieu : Teams (réunion en ligne)

Les annexes (documents préparatoires et présentation) font partie intégrante du rapport de la réunion.

Présents :

Membres

- Gregory PHILIPPIN (Ans)
- Francis GERON (Aubel)
- Béatrice MOUREAU (Berloz)
- Christophe BERTHO (Blegny)
- Pol GUILLAUME (Braives)
- Reinhold ADAMS (Bülligen)
- Christine BOUCHE (Burdinne)
- Claudia NIESSSEN (Eupen)
- Guido PROESMANS (Juprelle)
- Valérie DEJARDIN (Limbourg)
- Yannick HEUSCHEN (Lontzen)
- Catherine SCHROEDER (Malmedy)
- Virginie DEFRANG-FIRKET (Neupré)
- Marc BAGUETTE (Olne)
- Doris QUADFLIEG (Pepinster)
- Ulrich DELLER (Raeren)
- Marcel GOFFINET (Sankt-Vith)
- Francis DEJON (Saint-Georges-sur-Meuse)
- Sébastien MARCQ (Trooz)
- Jérôme WIBRIN (représentant du Ministre Henry)
- Daniel HAYEN (SPW Mobilité Infrastructures – Département des Routes de Liège)
- Jean-Michel SOORS (OTW- Direction Liège-Verviers)
- Martin DUFLOU (SPW Mobilité Infrastructures – Autorité Organisatrice du Transport)
- Florianne MOSSOUX (SPW Mobilité Infrastructures – Autorité Organisatrice du Transport)

Invités permanents

- Olivia PERWEZ (OTW – Direction Liège-Verviers)
- Michel SCHOONBROODT (OTW – Direction Liège-Verviers)
- Mourad BAOUCHÉ (SNCB)
- Marielle LAMBOTTE (Ohey)
- Gery BAELE (Navetteurs.be)
- Mathieu ANGELO (Cawab)
- Rémy HUON (Tous à pied)
- Isabelle BURNOTTE (FOREM de Liège)
- Stéphane DE CONINCK (FOREM de Liège)
- Sigrid STEPHENNE (FOREM de Huy)

Invités Ad hoc

- Anne DETHEUX (OTW – Direction Liège-Verviers)
- Pauline MORVAN (OTW – Direction Liège-Verviers)

- Benoît VANDER PUTTEN (OTW – Coordination opérationnelle)
- Marie BAUWELINCKX (SPW – Autorité Organisatrice du Transport)
- Marie VIDOTTO (SPW- Autorité Organisatrice du Transport)

#### Autres

- Sophie GRENIER (CEM Hannut)
- Michel DUC (Conseiller de Gilles Foret Echevin de la mobilité à Liège)
- Julien MOLS (CEM Oupeye)

#### Absents/Excusés

- Stéphanie CAPRASSE (Amay)
- Erik WIESEMES (Amel)
- Commune d'Anthisnes
- Thibaud SMOLDERS (Awans)
- Christian GILBERT (Aywaille)
- Arnaud SCHEEN (Baelen)
- Julien BRUNINX (Bassenge)
- Corinne ABRAHAM SUTERA (Beyne-Heusay)
- Serge DOLLENDORF (Burg-Reuland)
- Charles SERVATY (Bütgenbach)
- Dominique VERLAINE (Chaufontaine)
- Damien WATHELET (Clavier)
- Jean PAULUS (Comblain-au-Pont)
- Yakhlef EL MOKHRARI (Crisnée)
- Fabien VAESSEN (Dalhem)
- Stéphan MULLENDER (Dison)
- Philippe MORDANT (Donceel)
- Johan ANCIA (Engis)
- Laura IKER (Esneux)
- Marie-Léonie COLPIN (Faimés)
- Marianne DUPONT (Ferrières)
- Carole NACHTERGAELE (Fexhe-le-haut-clocher)
- Sophie THEMONT (Flémalle)

- Didier CASTAGNE (SPW Mobilité Infrastructures – Direction de la Planification de la Mobilité)
- Alain PIRON (SPW Mobilité Infrastructures – Direction de la planification de la Mobilité)

- Thierry ANCION (Fléron)
- Didier LERUSSE (Geer)
- Salvatore FALCONE (Grâce-Hollogne)
- Marie-Noëlle MINGUET (Hamoir)
- Florence DEGROOT (Hannut)
- Luc VIATOUR (Héron)
- Frédéric DAERDEN (Herstal)
- Jean-Marc MONSEUR (Herve)
- Christophe COLLIGNON (Huy)
- Michel PAROTTE (Jalhay)
- André SAMRAY (Lierneux)
- Marc LANGOHR (Kelmis)
- Gilles FORET (Liège)
- André SAMRAY (Lierneux)
- Yves Kinnard (Lincet)
- Pierre FERIR (Marchin)
- Anne Duchêne (Modave)
- Sébastien HERBIET (Nandrin)
- Dylan DASSY (Oreye)
- Serge FILLOT (Oupeye)
- Marie STASSEN (Plombières)
- Commune de Remicourt
- Jérôme AVRIL (Saint-Nicolas)
- Déborah GERADON (Seraing)
- Jean-Michel HAEEVORTS (Soumagne)

- Yoann FREDERIC (Spa)
- Luc DELVAUX (Sprimont)
- Fabien LEGROS (Stavelot)
- Didier GILKINET (Stoumont)
- Bruno GAVRAY (Theux)
- Lambert DEMONCEAU (Thimister-Clermont)
- Laurence MEDAERTS (Tinlot)
- Pascal HENRIET (Trois-ponts)
- Hubert JONET (Verlaine)
- Maxime DEGEY (Verviers)
- Jean-François RAVONE (Villers-le-Bouillet)
- Xavier MALMENDIER (Visé)
- Christophe THUNUS (Waimes)
- Commune de Wanze
- Albert GERARD (Waremmes)
- Arnaud CORNET (Wasseiges)
- Joseph SMITS (Welkenraedt)

Abréviations courantes :

AOT = Autorité organisatrice du transport

BHNS = Bus à haut niveau de service

CCATM = Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité

CLM = Centrale locale de mobilité

CRM = Centrale régionale de mobilité

H+ = tarif Horizon +

OCBM = Organe de consultation du bassin de mobilité

OTW = Opérateur de transport de Wallonie

PAE = Parc d'activité économique

PCM = Plan communal de mobilité

PUM = Plan urbain de mobilité

SDT = Schéma de Développement Territorial

SPW M&I ou MI : Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures

SRM = Stratégie Régionale de Mobilité

ZHNS = Zone à haut niveau de service

## **1. Introduction**

La réunion de l'Organe est présidée par Martin Duflou, directeur de l'Autorité organisatrice du Transport. Il souhaite la bienvenue à tous les participants.

## **2. Impact inondations sur le réseau TEC**

*Point pour information de l'organe – présenté par Olivia Perwez (OTW Liège-Verviers)*

Voir slides reprenant les mesures mises en place par l'OTW dans les communes sinistrées (3 types de mesures) :

- Juillet – août : gestion de crise
- A partir de fin août : mise en œuvre de solutions alternatives
- A partir du mois d'août : autres mesures d'accompagnement

Les remarques suivantes ont été formulées en séance :

- Bonne réactivité du TEC et bonne collaboration entre les différents acteurs au bénéfice des citoyens
- A la demande de voir prolonger la mesure de gratuité de la ligne 39 (P+R de Vottem – Saint Lambert), il est précisé que cette gratuité est provisoire et exceptionnelle. Elle a d'emblée été annoncée comme étant temporaire. Le prix du ticket du bus reste cependant moins cher que le stationnement en centre-ville. Le parking est quant à lui gratuit.
- La déviation actuellement organisée à Trooz permet un lien vers Beaufays (et vers le Sart Tilman) qu'il faudrait pérenniser.

## **3. Réseau structurant ferroviaire**

*Point pour information de l'Organe – présenté par Mourad Baouche (SNCB)*

Voir slides reprenant les prochaines adaptations opérationnelles de l'offre ferroviaire :

S44 Waremme – Ans – Liège

L01 Namur – Huy – Liège

S41 Liège – Angleur – Verviers

Les remarques suivantes ont été formulées en séance :

- L'ensemble des demandes de (ré)ouverture des gares ne sont pas étudiées à court et moyen terme vu la mauvaise situation financière de l'entreprise. En conséquence, aucune gare ne sera ouverte pour l'instant.

## **4. Réseau structurant intercommunal**

### **4.1. Bilan de la ligne Express E84 Waremme-Namur et ajustements**

*Point pour avis de l'Organe – présenté par Marie Vidotto (Autorité organisatrice du Transport)*

Voir slides de présentation du bilan de la ligne Express E84 Waremme-Namur et ajustements

- Contexte
- Bilan de la ligne
- Plan d'actions
  - Ajustement tactique
  - Ajustement opérationnel
  - Amélioration de l'accessibilité, confort et sécurité des arrêts et cheminements

Le plan détaillant les actions est joint au présent PV.

Les remarques suivantes ont été formulées en séance :

- Les parties prenantes demandent quel est le planning pour l'évaluation des autres lignes Express. Un travail va être mené très prochainement par l'AOT et l'OTW pour déterminer conjointement le processus. Sur cette base, un planning sera réalisé. Il sera présenté à l'OCBM de printemps 2022, avec quelques lignes déjà évaluées d'ici-là.
- La Commune de Burdinne confirme la nécessité d'améliorer l'accessibilité et les aménagements à et vers les arrêts. L'AOT précise que le plan d'action détaillé intègre en effet le besoin d'aménager l'arrêt « rue du Marais » en termes d'abribus, de trottoirs, d'informations voyageurs et de rack vélo.
- Il est demandé à l'OTW d'agrandir les indications d'horaires afin d'en assurer la lisibilité pour toutes et tous (aînés aussi). Les caractères aux arrêts sont trop petits, il y a beaucoup de réaction des aînés qui ne savent pas lire les infos aux arrêts.
- Pol Guillaume (Braives) souligne la qualité de l'atelier réalisé et demande qui va assurer la coordination des actions. Le plan d'action précise les responsables identifiés pour chaque action (et leurs coordonnées). Par exemple, l'OTW est en charge de la coordination des actions qui concernent l'opérationnalisation et l'aménagement des arrêts (en sachant déjà que leur échéance est au-delà de 6 mois). Le district routier de Hannut est en charge de la coordination des actions de développement des aménagements de voirie régionale à proximité des arrêts. L'AOT assurera un premier point de suivi de la réalisation des actions en mars 2022.
- L'offre Express ne sera complètement attractive que si elle est accessible. C'est vraiment un enjeu d'utiliser tous les leviers locaux et régionaux qui existent pour y arriver. Dans le cadre de la prochaine programmation PIC (plan d'investissement communal), il y aura un axe particulier WaCy (wallonie cyclable) et un axe intermodalité : les Communes pourront donc cibler des projets de rabattement vers le train ou le réseau structurant.

### Avis de l'Organe

L'Organe prend acte du premier bilan réalisé pour la ligne Express E84. Il émet un avis favorable sur les ambitions régionales renforcées et attend de l'OTW la mise en œuvre de celles-ci d'ici 2022.

Il recommande à l'Opérateur de Transport de Wallonie de mettre en œuvre les améliorations émises en termes d'équipement, d'infrastructures, de promotion et de commercialisation de la ligne E84.

L'Organe recommande également à l'ensemble des parties prenantes de prendre en main les améliorations en termes d'accessibilité aux arrêts desservis, de leur confort et la sécurité.

Enfin, il prend acte que l'AOT assurera un suivi des actions réalisées.

#### **4.2. Qualification structurante de l'offre actuelle de Dison**

*Point pour avis de l'Organe – document préparatoire – présenté par Marie Vidotto (Autorité organisatrice du Transport)*

Présentation de l'analyse de la demande et de l'offre de mobilité de la commune de Dison.  
Confirmation de la conformité de celle-ci avec les ambitions de la Stratégie Régionale de Mobilité (SRM).

Les participants n'émettent aucune remarque.

### Avis de l'Organe

L'Organe émet un avis favorable sur la qualification de l'offre TEC existante inchangée entre Dison et Verviers comme structurante, avec en perspective l'étude de redéploiement du réseau de transport en commun de l'agglomération de Verviers durant la prochaine législature afin de répondre aux objectifs de la vision FAST 2030.

Sur cette base, la commune de Dison est considérée à ce stade au niveau régional comme connectée au réseau structurant intercommunal de transport public.

#### **4.3. Mise à jour de la programmation de l'étude de connexion de la commune de Marchin au réseau structurant express/ferroviaire (lien avec la connexion de la commune de Ohey)**

*Point pour information de l'Organe – présenté par Marie Vidotto (Autorité organisatrice du Transport)*

Voir slide :

- Ambition de création d'une liaison Ohey – Andenne dans le cadre de l'étude de connexion de la commune de Ohey réalisée
- Des enjeux de connexion (scolaire, santé, tourisme) de Ohey à Marchin/Huy ont été mis en évidence
- En vue d'identifier l'opportunité de coupler les potentiels des deux communes (ou non), proposition de réaliser plus tôt que prévu l'étude de connexion de la commune de Marchin au réseau structurant (nouvel objectif de présenter les résultats à l'OCBM du printemps 2022)

Les remarques suivantes ont été formulées en séance :

- La commune d'Ohey se réjouit de voir apparaître un projet de liaison de la commune vers Huy et Marchin.
- Le FOREM souligne que la connexion des zones rurales vers Huy permettra aux demandeurs d'emplois et travailleurs de rejoindre ce pôle d'emplois.

## **5. Réseaux TEC**

### **5.1. Mise en service de la ligne scolaire 387 à Theux**

*Point pour avis de l'organe – présenté par Olivia Perwez (OTW Liège-Verviers)*

Voir slides de présentation de l'offre scolaire entre Theux et Verviers. Elle n'a pas été présentée lors du dernier OCBM car elle a été mise en place de manière très rapide pour la rentrée scolaire, en septembre 2021.

Les remarques suivantes ont été formulées en séance :

- Le Ministre Henry a proposé la mise en œuvre de cette ligne sans attendre l'étude de redéploiement qui aura lieu à la prochaine législature et a demandé une évaluation fine après un an de service de la ligne pour évaluer la pérennité de la ligne. L'OTW confirme et précise que l'on peut déjà dire qu'il y a du succès sur cette ligne.

#### **Avis de l'Organe**

**L'Organe prend acte de la création et de la mise en service de la ligne 387 à Theux et attend la présentation des résultats de l'évaluation après un an de mise en service à sa session d'automne 2022.**

### **5.2. Mise à jour de la programmation des redéploiements dans le bassin de Liège-Verviers (hors ZHNS Liégeois)**

*Point pour information de l'Organe – présenté par Marie Bauwelinckx (Autorité organisatrice du transport)*

Voir slides de présentation de la mise à jour de la programmation des redéploiements :

- **Pour rappel, le redéploiement du réseau urbain liégeois (au sein de la Zone à Haut Niveau de Service) a été étudié.**
  - Le réseau urbain cible autour des lignes de Tram et BHNS est mis en place par l'OTW par phase:
    - Redéploiement important à l'arrivée du Tram (cible actuelle = 2023)
    - Ajustements avec la mise en service progressive d'ici 2026 des lignes BHNS et de l'extension du Tram en fonction de la réalisation des infrastructures nécessaires
  - Rappel Gouvernance : délégation de la compétence OCBM au COPIL TC PUM
- **Agglomération de Liège (périmètre PUM hors ZHNS) - redéploiement par quadrant :**
  - Identification du nombre et du périmètre des quadrants d'ici le printemps 2022

- Etudes tactiques par quadrant replanifiées entre 2023 et 2026
- Mise en œuvre progressive par l'OTW d'ici 2028 (planning à préciser)
- **Redéploiement du solde du bassin de mobilité de Liège-Verviers :**
  - Périmètre des zones à identifier
  - Etudes tactiques par zone à partir de 2026
  - Mise en œuvre de l'ensemble de l'offre redéployée dans le bassin de Liège-Verviers par l'OTW d'ici 2030 (planning à préciser dans la prochaine feuille de route stratégique 2024-2028)

Les remarques suivantes ont été formulées en séance :

- Il est proposé de mettre à l'ordre du jour du prochain OCBM un point sur la desserte de l'aéroport en transports en commun. En effet, les (projets de) développement autour de l'aéroport vont entraîner une augmentation des déplacements vers cette zone qu'il faut pouvoir anticiper afin de réduire la part modale de la voiture individuelle.  
Ce sujet est traité dans le cadre du redéploiement de l'offre de bus avec l'arrivée du tram et dans les études de redéploiements de l'agglomération de Liège hors ZHNS. Par ailleurs, une étude que la Direction de la planification de la mobilité du SPW pilote pour le compte de la société wallonne des aéroports (SOWAER) est également en cours pour évaluer les flux futurs de mobilité en fonction des différents scénarios de développement des activités dans la zone.
- Les communes, ainsi que les autres parties prenantes pertinentes, notamment du monde économique, seront bien impliquées lors des études tactiques des études de redéploiement de l'offre afin de relayer les enjeux locaux.
- La définition des quadrants sera proposée en OCBM de printemps 2022. Les communes sont invitées à alimenter l'AOT à ce sujet si elles le souhaitent.
- Les communes d'Olné et de Trooz demandent que la commune d'Olné soit intégrée au périmètre de l'agglomération de Liège hors ZHNS car, bien qu'étant dans l'arrondissement de Verviers, Olné est fortement liée à Liège et aux communes à proximité (Trooz, Fléron) en termes de mobilité. L'AOT considère la demande pertinente.

### **5.3. Divers**

#### **5.3.1. Mise en service de la ligne Berloz – Waremme**

*Point ajouté suite à question posée en cours de séance par la commune de Berloz*

La commune de Berloz demande quand la ligne TEC Berloz-Waremme sera mise en service

- Celle-ci sera mise en service en parallèle de la suppression de la ligne De Lijn. Or, celle-ci est reportée.
- Martin Duflou précise en effet qu'après contact avec l'Autorité flamande, l'ensemble des changements prévus au niveau de la Flandre dans le cadre des plans de transport des *vervoerregio's* apparaissent reportés à date ultérieure, probablement en 2023 sous réserve de décision de la Ministre flamande de la mobilité.
- Il faudra être attentif à la question des abonnements scolaires principalement si le changement d'exploitant a lieu en milieu d'année.



5.3.2. Desserte de Stockay par la ligne 47 « Jemeppe – Ivoz – Flémalle - Stockay »

- Francis Dejon (Saint-Georges-sur-Meuse) interpelle le TEC à propos d'une demande d'aménagement de la ligne 47 pour liasonner les habitants de Stockay aux commerces de Saint-Georges-sur-Meuse.
- Olivia Perwez (OTW) précise que cette extension est prévue dans le cadre du réseau bus autour du tram et que cette modification aura bien lieu.

5.3.3. Ligne Express Huy-Waremme

- Francis Dejon (Saint-Georges-sur-Meuse) réitère la demande qu'il a déjà formulée précédemment de voir les communes de Saint-Georges-sur-Meuse et Verlaine desservies par la ligne Express Huy – Waremme.
- L'AOT propose d'inviter ces deux communes lors de l'évaluation la ligne Huy-Waremme en 2022. Elles pourront y faire part de leur suggestion.

## 6. Agenda

La prochaine réunion OCBM aura lieu au printemps 2022. La date sera communiquée le plus rapidement possible.

\*\*\*